



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.30/2008/3
10 juillet 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des statistiques différenciées selon le sexe

Cinquième session

Genève, 6-8 octobre 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**FORMATION DES STATISTICIENS DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES
DIFFÉRENCIÉES PAR SEXE**

En quoi consistent les statistiques différenciées par sexe et l'analyse par sexe?

Note présentée par l'Équipe spéciale de la formation des statisticiens dans le domaine
des statistiques différenciées par sexe de la CEE

Résumé

Le présent document constitue le premier chapitre du manuel de formation de la CEE, à paraître prochainement, qui est intitulé *Établissement de statistiques différenciées par sexe: un outil pratique*. Il y est donnée une définition des statistiques différenciées par sexe, il y est souligné l'importance des critères de sexe en statistique et lors de la présentation des données et il y est énuméré divers sujets où la sexospécificité joue un rôle. Dans le présent document est aussi indiquée la raison d'être des statistiques différenciées par sexe. Les chapitres suivants du manuel de formation s'appuient sur les informations présentées ci-après.

I. INTRODUCTION

1. Le titre du manuel de formation, couramment employé, sur les statistiques différenciées par sexe «*Engendering Statistics: A Tool for Change*» restitue bien une propriété essentielle de ce sujet. Les statistiques différenciées par sexe ne sont pas un domaine distinct ou un domaine en soi mais correspondent à un point de vue qui touche tous les domaines de la statistique¹. Il est essentiel, lors de l'établissement de statistiques différenciées par sexe, de recenser les données statistiques dont il faut disposer dans le cadre des problèmes et des objectifs visés, qui concernent la disparité entre les sexes dans un pays. Cette démarche, orientée vers l'action plutôt que vers la simple ventilation des données par sexe, est au cœur des statistiques différenciées par sexe.

Le domaine des **statistiques différenciées par sexe** est un domaine de la statistique qui recoupe les domaines traditionnels et permet de recenser, de produire et de diffuser des données statistiques rendant compte du vécu des hommes et des femmes et des principaux problèmes liés aux questions de sexospécificité.

2. L'établissement de statistiques différenciées par sexe comporte toutes les étapes de production des statistiques, mais avec le souci particulier d'intégrer la disparité entre les sexes et de tenir compte des problèmes qui en découlent. Les principales étapes sont les suivantes²:

- a) Choix du sujet à étudier;
- b) Recensement des données statistiques à recueillir pour rendre compte de la disparité entre les sexes dans la société;
- c) Formulation des principes et des définitions employés lors de la collecte de données, qui rendent correctement compte de la diversité entre les hommes et les femmes dans la société et restituent tous les aspects de leurs vécus;
- d) Élaboration de méthodes de collecte de données qui tiennent compte des stéréotypes et des facteurs sociaux et culturels pouvant introduire des distorsions liées à la sexospécificité;
- e) Mise au point d'analyses et présentation des données sous une forme aisément accessible aux responsables politiques, aux spécialistes de la planification ainsi qu'à l'audience la plus large.

3. Ce chapitre portera principalement sur quelques questions et défis fondamentaux rencontrés lors de l'établissement de statistiques différenciées par sexe.

¹ Birgitta Hedman, Francesca Perucci et Pehr Sundstrom, *Engendering Statistics: A Tool for Change*, (Statistics Sweden, 1996).

² Idem. p. 11.

II. IMPORTANCE EN STATISTIQUE DES PROBLÈMES LIÉS À LA DISPARITÉ ENTRE LES SEXES

4. Le premier défi, auquel sont confrontés les défenseurs d'une approche statistique différenciée selon le sexe, est de convaincre les statisticiens et même quelques utilisateurs potentiels de l'importance et de la faisabilité d'un tel travail. Nombreux sont ceux qui estiment que la sexospécificité a déjà entièrement été incorporée dans les statistiques, alors que d'autres sont d'avis que ce n'est pas nécessaire puisque les hommes et les femmes bénéficient déjà de l'égalité des chances dans la société (voir encadré sur les arguments fréquemment employés). Dans le présent manuel, au contraire, il est soutenu qu'une approche différenciée selon le sexe renforce, et même améliore l'ensemble du système statistique. Les hommes et les femmes continuent à avoir des rôles différents dans la société, à disposer d'un accès différent aux ressources et d'un contrôle différent sur elles et à avoir des compétences et des intérêts différents. Les statisticiens n'auront rempli correctement leur mandat que lorsque ces différences transparaîtront dans les statistiques officielles. Les données doivent porter sur la population entière et révéler les retombées différenciées des politiques et des programmes.

5. Un point de départ pour l'examen de l'établissement de statistiques différenciées par sexe est la distinction entre deux mots anglais qui sont souvent confondus, *sex* et *gender*. La difficulté qu'il y a à traduire le mot anglais *gender* en d'autres langues ne fait qu'accroître la confusion lors de l'emploi de ces mots. Parfois, le sexe (male ou femelle) (*sex*) et le rôle joué par les hommes et les femmes (masculin ou féminin) (*gender*) sont traités comme désignant la même chose. Or, ce n'est pas le cas. Le sexe se réfère à la caractéristique biologique relativement immuable qui différencie les hommes des femmes, tandis que le rôle renvoie au fondement social relativement mouvant sur lequel repose la différence entre les hommes et les femmes.

6. Lorsqu'il est demandé à une personne d'indiquer si elle est une femme ou un homme, il s'agit habituellement d'une information sur son sexe biologique et c'est celle-là même qui est fournie. L'intérêt en politique et en recherche concerne toutefois presque toujours le rôle et non le sexe. La principale préoccupation, s'agissant de l'analyse et de la politique, est la nature des variations des types de relations entre les hommes et les femmes. Il y a, bien sûr, des exceptions au fait que le rôle plutôt que le sexe soit le centre d'intérêt. Certains aspects des statistiques de la santé concernent par exemple des maladies qui sont liées à des différences d'ordre biologique. Toutes les caractéristiques biologiques ne sont pas non plus figées. Elles peuvent varier comme par exemple l'âge moyen de mortalité qui varie d'un pays à l'autre, le régime alimentaire et les soins médicaux affectant la longévité.

7. L'intérêt en analyse et en politique concerne presque toujours la dimension sociale variable du rôle plutôt que la dimension biologique plus immuable du sexe. Toutefois, s'agissant des données, la ventilation se fait en termes d'hommes et de femmes, c'est-à-dire sur le plan biologique du sexe.

Arguments fréquemment employés contre la production de statistiques différenciées selon le sexe

Arguments: L'adjonction de la distinction entre les hommes et les femmes sera trop onéreuse

Dans l'ensemble, l'adjonction de la distinction entre les hommes et les femmes aux instruments existants a un coût minimal. Dans certains cas, elle implique simplement l'ajout d'une question ou d'une colonne supplémentaire indiquant le sexe. Dans d'autres cas, elle peut impliquer l'ajout de plusieurs autres questions. Au moment de l'analyse, le coût principal est celui du temps d'exécution des tableaux supplémentaires, mais souvent le sexe peut simplement être ajouté aux tableaux existants. Des dépenses importantes ne sont généralement engagées que lorsqu'une enquête entièrement nouvelle est envisagée.

L'adjonction de la distinction entre les hommes et les femmes nuira à la qualité des données

Au contraire, l'adjonction de la distinction entre les hommes et les femmes permet d'enrichir les informations révélées par l'enquête et d'augmenter son pouvoir explicatif. Cette adjonction rend aussi souvent possible, grâce aux vérifications logiques supplémentaires qu'elle permet d'effectuer, la vérification plus approfondie de la précision de la collecte et de l'enregistrement des données.

Les femmes et les hommes de ce pays jouissent déjà d'un traitement égal

Les hommes et les femmes ne seront jamais entièrement les mêmes, parce que des différences d'ordre biologique subsistent entre eux, tout comme subsistent certaines différences d'ordre social. Les statistiques différenciées par sexe sont nécessaires pour illustrer dans quelle mesure les hommes diffèrent des femmes et dans quelle mesure ils sont semblables. Seules ces informations permettront aux gouvernements d'élaborer des politiques raisonnables. Et seule la production régulière de ces informations permettra aux gouvernements de s'assurer du succès des politiques relatives à l'équité entre les sexes.

Nous disposons déjà de statistiques différenciées par sexe; toutes nos données sont ventilées par sexe

La production de statistiques différenciées par sexe ne consiste pas seulement en la production de données ventilées par sexe. Ces données ne sont que l'une des composantes importantes de ces statistiques. Pour une différenciation complète selon le sexe, le service national de statistique doit aussi être certain qu'il produit des statistiques portant sur l'ensemble des disparités essentielles selon le sexe dans le pays et qu'il traite des questions (telles que la mortalité liée à la maternité) qui ne touchent qu'un seul sexe.

Il est normal qu'il y ait des différences sur le marché du travail entre les hommes et les femmes parce que les femmes préfèrent rester à la maison

Les données différenciées selon le sexe ne permettent pas, en tant que telles, de porter un jugement de valeurs sur l'image que devrait donner la société. Le système de statistique national a pour tâche de produire des données qui reflètent précisément la situation dans le pays. Il est par la suite du devoir des responsables politiques et des citoyens de décider plus généralement si les différences présentées entre les hommes et les femmes sont «normales» et souhaitables.

8. La notion de distinction entre les hommes et les femmes met l'accent tant sur les hommes que sur les femmes, et non sur les femmes seulement. C'est une précision importante parce que

les politiques et les programmes ont des répercussions différentes sur les hommes et les femmes et parce que la place de l'homme dans la société est importante pour comprendre la place de la femme.

9. Mais cibler soit les hommes soit les femmes peut également être approprié. Certaines questions de santé peuvent par exemple ne concerner que les femmes et pas les hommes, telles que la mortalité liée à la maternité, tandis que d'autres ne touchent que les hommes.

III. INTERSECTION AVEC D'AUTRES RELATIONS SOCIALES

10. La population divisée entre les hommes et les femmes est habituellement traversée par d'autres divisions d'ordre social. Il convient, lors de la production de statistiques différenciées par sexe, de toujours examiner la nature et les implications de ces intersections. Il existe des différences marquantes entre les femmes (et les hommes) en fonction de l'âge, de l'éducation et d'autres grandes catégories. Il est donc important de faire attention aux généralisations à l'ensemble des femmes (ou des hommes), qui pourraient être inexactes en raison de cette diversité.

11. Les relations entre les hommes et les femmes ont des intersections avec des phénomènes très divers qui peuvent faire toute la différence. Un autre ensemble important de divisions concerne la classe, la pauvreté et l'exclusion sociale. Parmi les grandes catégories il convient de mentionner l'âge, l'appartenance ethnique, la religion, l'invalidité et les préférences sexuelles, domaines où il est illicite au sein de l'UE de relever les inégalités. D'importantes différences sont aussi associées au statut de migrant ou de citoyen, qui peut chevaucher ou non des catégories d'appartenance ethnique et de religion. D'autres distinctions peuvent être fondées sur la résidence, à savoir urbaine ou rurale.

12. Dans certains cas, cette intersection peut simplement conduire à une autre forme de désavantage. Dans d'autres, l'intersection de deux catégories modifie la nature de celles-ci. Cet effet réciproque peut être complexe. S'il y a constitution réciproque des catégories, alors la notion de simple addition des diverses inégalités est insuffisante. Il faudra y remédier en examinant dans l'analyse un «effet d'interaction» supplémentaire.

13. Il est donc important, dans la mesure du possible, de rassembler et de présenter des données ventilées non seulement en termes de sexe mais aussi en même temps en termes d'autres dimensions de relations sociales.

IV. OBJETS DES STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES PAR SEXE

14. Les domaines sur lesquels portent les statistiques différenciées par sexe ne se limitent pas à la famille ou à un domaine donné mais concernent une vaste gamme de problèmes dans chaque pays. Le recensement et la classification des problèmes critiques, liés à la disparité entre les sexes, se fait de différentes manières. La feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les

hommes de l'Union européenne³ et le Programme d'action des Nations Unies⁴ sont deux démarches possibles.

15. Dans le Programme d'action des Nations Unies de 1995 sont recensés 12 domaines critiques nécessitant des mesures stratégiques. Les problèmes liés à la disparité entre les sexes permettent quant à eux de recenser les données statistiques qui devront être recueillies pour servir de base aux politiques et aux programmes ainsi qu'à la surveillance et à l'évaluation de ceux-ci. Dans l'énumération ci-après, la formulation du «Programme» est employée pour indiquer pourquoi un domaine pose un problème critique, et quelques résultats de recherche sont donnés pour décrire succinctement certaines des disparités entre les sexes pour chaque problème.

16. «La persistance de la **pauvreté**, qui pèse de plus en plus sur les femmes»: La pauvreté parmi les femmes peut être reliée aux politiques macroéconomiques, ainsi qu'aux politiques d'aide sociale et de crédit où il n'est pas suffisamment tenu compte de la situation des femmes. La pauvreté se comprend tant au niveau des hommes et des femmes pris individuellement qu'à celui des ménages. Les femmes peuvent sombrer dans la pauvreté de manières différentes de celles des hommes, en tant que veuves ou mères abandonnées.

17. «L'accès inégal à l'**éducation** et à la **formation** et les disparités et insuffisances dans ce domaine»: Les filles et les femmes ont moins accès à l'éducation et à la formation que les garçons et les hommes. Il y a souvent séparation en fonction du sexe de sorte que les femmes et les hommes se retrouvent généralement dans des branches différentes d'enseignement et de formation, pouvant conduire à la revalorisation ou à la dévalorisation de l'emploi. La formation permanente est habituellement plus importante pour les femmes que pour les hommes, parce que les femmes souhaitent plus souvent reprendre une formation en vue d'obtenir un emploi à l'âge adulte, après des périodes consacrées aux soins intensifs des enfants. Mais cet état de choses peut changer, les hommes perdant leurs emplois et devant acquérir les compétences pour de nouveaux types d'emploi.

18. «L'accès inégal aux soins de **santé** et aux services sanitaires et les disparités et insuffisances dans ce domaine»: Les femmes accèdent moins aux soins de santé que les hommes. Certaines formes de soins concernent spécialement les femmes, notamment, lors de l'accouchement, les formes particulières de soins de santé procréative. Certaines maladies sont sexospécifiques, par exemple le cancer du sein ou le cancer de la prostate.

19. «La **violence** à l'égard des femmes»: La violence entre les sexes est principalement celle des hommes envers les femmes, notamment la violence familiale, la violence sexuelle, le harcèlement, le harcèlement sexuel au travail, la mutilation génitale des femmes, le trafic des femmes à des fins de prostitution, le mariage forcé et la violence fondée sur les traditions et l'honneur. La violence à l'égard des femmes est tant la cause que la conséquence des inégalités entre les sexes.

³ Union européenne, 2006, *Une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. http://ec.europa.eu/employment_social/news/2006/mar/com06092_roadmap_en.pdf.

⁴ Nations Unies, quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995, *Programme d'action*. <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/plat1.htm>.

20. «Les effets des **conflits armés et autres** sur les femmes, notamment celles qui vivent sous occupation étrangère»: Les femmes sont généralement moins impliquées que les hommes dans la prise de décisions concernant le règlement des conflits. Elles sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle en situation de conflit et de post-conflit.

21. «L'inégalité face aux structures et politiques **économiques**, à toutes les formes d'activité de production et à l'accès aux ressources»: Dans les analyses économiques, il est souvent porté moins d'attention aux formes de travail exercées par les femmes, par exemple les tâches ménagères non rémunérées, qu'à celles exercées par les hommes, dont le travail est rémunéré. Certaines distinctions importantes entre les formes d'organisation du travail sont d'un intérêt particulier pour l'analyse par sexe, telles que la distinction entre l'emploi à temps complet et à temps partiel, le cloisonnement des activités industrielles en fonction du sexe, la complexité du cumul des soins familiaux et de l'emploi, les pratiques discriminatoires et la disparité des salaires en fonction du sexe.

22. «Le partage inégal du **pouvoir et des responsabilités de décision** à tous les niveaux»: La question de la disparité entre les sexes porte notamment sur la proportion des femmes élues au Parlement, celle des femmes nommées ministres, celle des femmes occupant des postes de responsabilité dans la police, dans l'organe judiciaire et dans d'autres organes publics, celle des femmes présentes dans les conseils de direction des grandes sociétés, ainsi que sur la nature des résultats des processus politiques.

23. «L'insuffisance des **mécanismes de promotion de la femme** à tous les niveaux»: Ce sujet présente un intérêt particulier pour ce qui est des relations entre les hommes et les femmes. Il concerne l'existence, les ressources et la capacité d'un mécanisme institutionnel de promotion des femmes, notamment au niveau des ministères, ainsi que des programmes et l'établissement d'une base de données permettant d'évaluer la politique, telle qu'une base de données statistiques ventilées par sexe.

24. «Le non-respect des **droits fondamentaux des femmes** et les carences de la promotion et de la protection de ces droits»: Même si l'ensemble des droits fondamentaux s'applique aux femmes, certains instruments spécifiquement consacrés aux femmes ont été élaborés, tels que la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le principe des droits fondamentaux a revêtu une importance particulière lors de l'analyse des politiques destinées à éliminer la violence à l'égard des femmes, qui est considérée comme une violation des droits fondamentaux des femmes.

25. «Les images stéréotypées des femmes et l'inégalité de l'accès et de la participation à tous les systèmes de communication, en particulier les **médias**»: La question de la disparité entre les sexes lors de l'analyse des médias porte notamment sur l'importance de la participation des femmes à la prise de décisions dans les médias, ainsi que sur la nature des images des femmes dans les médias, en vue de déterminer si elles sont stéréotypées plutôt qu'équilibrées.

26. «Les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la préservation de l'**environnement**»: La question de la disparité entre les sexes comprend la participation des femmes à la prise de décisions en matière d'environnement, ainsi qu'aux problèmes concernant l'environnement, qui sont liés à la disparité entre les sexes.

27. «La persistance de la discrimination à l'égard des **petites filles** et des violations de leurs droits fondamentaux»: La discrimination à l'égard des petites filles est un exemple de problème qui concerne les petites filles.

28. Mais cette liste n'est pas exhaustive. D'autres domaines où l'analyse par sexe est importante sont les domaines des transports, des sports et des loisirs, de la reproduction et de la sexualité.

V. MISE EN ÉVIDENCE DE LA SEXOSPÉCIFICITÉ DANS LES STATISTIQUES

29. Le processus d'identification de la sexospécificité et de sa pertinence est complexe et souvent difficile à appréhender. Il exige de comprendre dans quels domaines la sexospécificité pourrait être pertinente et de recenser les domaines qui pourraient contenir des dimensions fortement marquées par une différenciation selon le sexe. Il faut pour cela comprendre les grandes orientations actuelles. Il faut aussi une compréhension technique des schémas théoriques et des méthodes employées dans les statistiques officielles. Certains des importants schémas ou méthodes, traditionnellement utilisés dans les statistiques officielles, défavorisent les femmes ou les hommes, et les statistiques ne rendent donc pas bien compte des activités et des préférences des femmes ou des hommes. En outre, la notion de ménage, notion fondamentale dans de nombreuses analyses de données qui sont destinées à la prise de décision politique, suppose l'homogénéité de tous ses membres.

30. Un exemple de distorsion des notions statistiques est la définition du terme économique. L'économie est traditionnellement réduite au secteur monétaire, qui peut être caractérisé en termes de produit intérieur brut. Cette façon de faire ne tient pas compte des tâches ménagères non rémunérées, qui sont classées comme travail non rentable à domicile, et exclut de l'analyse une part importante de la contribution des femmes. Pour comprendre l'ensemble de la fourniture des biens et des services dans un pays, il est important de disposer de données complètes sur tous les types de travaux. Afin d'examiner ces questions de manière plus approfondie, les bureaux nationaux de statistique ont entrepris de mener de plus en plus d'enquêtes sur le budget-temps et de recueillir des données sur toutes les formes de travail. Et dans le Système de comptabilité nationale de 1993, il est reconnu qu'il faut effectuer des mesures distinctes et il est recommandé d'évaluer dans des comptes satellites la production en dehors des limites fixées pour le SCN.

31. Dans d'autres domaines, les notions traditionnelles, par exemple la situation de famille, les choix en matière de régulation des naissances, les méthodes de contraception ou la fécondité effective, défavorisent les hommes. Toutefois, après des années de travail dans le domaine des statistiques différenciées par sexe, la Suède est parmi les quelques pays qui maintenant recueillent et publient des données sur la situation de famille, sur les pratiques contraceptives et sur la fécondité tant des hommes que des femmes⁵.

32. Il se produit un deuxième type de problème lorsque l'unité fondamentale de l'analyse et de la présentation est le ménage, comme par exemple dans la façon traditionnelle d'aborder la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette façon est souvent justifiée si l'on suppose qu'au sein du

⁵ Statistics Sweden, *Women and Men in Sweden: Facts and Figures 2008*, Suède 2006.

ménage la mise en commun des ressources est équitable. L'hypothèse, selon laquelle le ménage est l'unité appropriée, est incorporée dans certaines politiques publiques, en vertu desquelles le ménage en tant qu'unité est soumis à l'impôt et bénéficie de prestations sociales. Mais l'utilisation du ménage en tant qu'unité dans l'analyse de la pauvreté ne rend pas compte des divisions liées à la sexospécificité. Elle empêche de voir les inégalités entre les sexes dans la répartition des ressources au sein du ménage, et les conséquences des incitations inégales au travail pour les femmes et les hommes. Il est important de recueillir des données sur les revenus et les ressources tant au niveau des hommes et des femmes pris individuellement qu'au niveau du ménage, et de fournir des tableaux et une analyse qui donnent une image aussi bien du ménage que des personnes.

33. La notion du ménage rend aussi les femmes invisibles dans les statistiques d'une autre manière, par l'utilisation de l'expression «chef de ménage». Souvent les caractéristiques de l'ensemble du ménage sont considérées comme étant celles du chef de ménage, supposé être l'homme le plus âgé dans le ménage. Cette pratique masque toute une série de disparités entre les sexes. Par exemple, la comparaison des «chefs de ménage» peut très bien ne pas être une comparaison entre les soutiens masculins: le revenu le plus élevé dans un ménage où les deux partenaires contribuent financièrement peut être celui de la femme, la femme peut être le soutien principal tandis que l'homme se charge des soins familiaux, le ménage peut être composé d'un couple lesbien ou homosexuel. La nouvelle pratique consistant à utiliser la notion de «personne de référence dans le ménage» présente l'avantage d'enquêter sur une seule personne, sans devoir recourir à de fausses hypothèses sur la disparité entre les sexes.

34. La méthode permettant de rendre perceptible la distinction entre les hommes et les femmes dans des domaines où elle était précédemment considérée comme étant non pertinente est au cœur de l'établissement de statistiques différenciées par sexe. Plutôt que de formuler des hypothèses sur la nature et le sens des relations entre les hommes et les femmes, ces questions sont ouvertes à un examen analytique minutieux. Dans les analyses traditionnelles, de nombreuses hypothèses sont sujettes à caution, notamment celles selon lesquelles la sexospécificité n'est pas pertinente parce que d'autres dynamiques sociales ou économiques sont plus importantes, que les intérêts des femmes sont toujours très proches de ceux de leurs maris, ou qu'une catégorie particulière de personnes est toujours composée d'hommes ou de femmes. L'établissement de statistiques différenciées par sexe s'accompagne de la création d'une base de données qui permet d'éprouver ces hypothèses et de mettre au point par la suite de meilleures analyses et politiques.

VI. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

35. Dans de nombreux cas, l'intérêt pour la sexospécificité est un intérêt qui concerne la nature et les causes de l'inégalité entre les sexes. De nombreuses politiques actuelles sont conçues pour réduire cette inégalité. Il est donc nécessaire de disposer de statistiques pour mesurer cette inégalité. La notion d'égalité entre les sexes est toutefois complexe.

36. La définition de l'égalité entre les sexes dépend de ce qui est compris par différences entre les sexes. Toutes les différences sont-elles aussi des inégalités? Ou certaines différences sont-elles valorisantes au lieu d'être un signe d'inégalité? L'égalité entre les sexes signifie-t-elle un changement dans la situation des femmes, ou plutôt une transformation plus profonde qui

implique aussi un changement dans la vie des hommes? Ces différentes interprétations de l'égalité entre les sexes peuvent être résumées en trois points.

37. Premièrement, égalité signifie norme unique d'évaluation, impliquant que s'il n'y a pas identité il n'y a pas égalité. À titre d'exemple, il peut être mentionné le principe «À travail égal, salaire égal». Il s'agit de l'usage le plus répandu de la notion d'égalité entre les sexes.

Cette interprétation est à la base de la plupart des dispositions juridiques relatives à l'égalité entre les sexes, qui sont fondées sur le principe de l'égalité de traitement. C'est la signification la plus simple et la mieux comprise de la notion d'égalité entre les sexes.

38. Deuxièmement, il y a évaluation égale des différentes contributions, impliquant qu'il n'y a pas simplement une norme unique par rapport à laquelle les situations des hommes et des femmes sont évaluées. Un exemple est celui des soins familiaux non rémunérés: doivent-ils être traités comme ayant la même valeur qu'un travail rémunéré, et comment conviendrait-il de le faire? Doit-il être tenté, dans les comptes nationaux, d'attribuer une valeur monétaire aux soins familiaux non rémunérés afin de les évaluer à parité avec un travail rémunéré?

Cette interprétation peut conduire à des politiques prévoyant un traitement spécial pour les femmes, tel que la rémunération des congés de maternité. Il est toutefois aussi argumenté que cette interprétation risque d'être utilisée pour justifier le statu quo plutôt que l'égalité. La notion de différence peut-elle toujours vouloir dire égalité? Donc, bien que cette démarche ne soit pas inhabituelle, il s'agit d'une interprétation très contestée de la signification de l'égalité entre les sexes.

39. Troisièmement, il y a la conviction que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera atteinte que si les pratiques et les normes tant des hommes que des femmes évoluent. À titre d'exemple, citons le changement des conditions structurelles afin de placer les hommes et les femmes sur un pied d'égalité, notamment la conciliation du travail et de la vie de famille en adaptant le lieu de travail aux soins familiaux, ou le changement des rapports de force entre les hommes et les femmes en vue de réduire la violence à l'égard des femmes. Cette interprétation exige de profonds changements structurels dans la société. Elle est semblable à la première interprétation de la notion d'égalité, en ce sens que l'égalité est atteinte lorsqu'en dernier ressort il y a identité, mais diffère de cette interprétation en ce sens qu'elle place cela dans le cadre d'une analyse plus large de l'évolution de l'environnement social. Cette interprétation est celle qui est le plus communément adoptée dans le cadre de la stratégie d'institutionnalisation de l'égalité des sexes, qui cherche à inclure le point de vue de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble des domaines d'analyse et de politiques.

40. Ces trois interprétations donnent lieu à de vifs débats entre chercheurs intéressés par la distinction entre les hommes et les femmes et entre responsables politiques. Il n'est pas nécessaire de décider laquelle des trois permet le mieux de produire des statistiques pertinentes en matière d'égalité entre les sexes, parce que cette tâche incombe plutôt à un statisticien, qui doit fournir les éléments d'information et ainsi faciliter les échanges de vues qui pourraient permettre de mener ces débats à leur terme.

41. Il existe plusieurs autres nuances de la notion d'égalité entre les sexes, notamment celles d'égalité des chances et d'équité.

42. La notion d'égalité des chances est une notion qui privilégie les questions d'accès des personnes à des institutions ou traitements déterminés. Elle est proche de la notion d'égalité de traitement. Cependant, étant axée sur la justice pour les personnes, elle ne concerne que rarement les questions plus vastes concernant les institutions qui gèrent nos ressources. Elle peut être considérée comme nécessaire mais non nécessairement suffisante pour le développement de l'égalité entre les sexes.

43. La notion d'équité est plus proche de celle d'impartialité que de celle d'égalité, en ce sens qu'elle permet de considérer certaines inégalités comme légitimes. Par exemple, il peut y avoir équité des salaires plutôt qu'égalité des salaires entre les sexes, lorsque les différences de salaires entre les sexes sont dues à des différences de compétences plutôt qu'à des discriminations.
